COLLEGE Jean MONNET
51 boulevard des Sports
44120 VERTOU

PROJET D'ETABLISSEMENT
2019-2023

Présenté au conseil pédagogique le 15/11/2018
A la commission permanente du 20/11/2018
Au conseil d'administration du 22/11/2018

Notre objectif, notre volonté :

Permettre à **Chaque ÉLÈVE**:

- **D'acquérir** les connaissances et les compétences nécessaires à la construction de son projet d'orientation,

- **De se construire** en citoyen lucide, responsable et autonome, respectueux de lui-même, d'autrui et de son environnement,

- **De développer** sa culture personnelle dans un parcours culturel, artistique et sportif suivi tout au long de ses années collège.

Projet d'établissement 2019-2023

Sommaire :

A. PRÉSENTATION DU COLLÈGE

B. POINTS D'APPUI

C. EXTRAITS DU PROJET D'ACADEMIE 2018-2022

D. OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

		Objectifs généraux
Axe1	Réussite scolaire	Favoriser la réussite scolaire
Axe 2	Ouverture culturelle et citoyenneté	Se construire comme un citoyen ouvert au monde
Axe 3	Responsabilisation, autonomie	Favoriser l'implication de tous les élèves dans la vie du collège afin d'améliorer la responsabilisation et l'autonomie
Axe 4	Cadre de vie	Favoriser un climat scolaire harmonieux afin de développer le bien-être des élèves et des personnels

A. PRESENTATION du COLLEGE

Dans la continuité des précédents projets élaborés au collège Jean Monnet, **ce projet fixe l'orientation et les objectifs à poursuivre** au travers d'actions, de dispositifs ou de projets à mener. Élaboré en concertation avec les différents personnels et acteurs du collège (Personnels enseignants, d'éducation, de santé, personnels techniques, parents, élèves délégués), dans le cadre des programmes nationaux d'enseignement, des directives nationales et académiques, il définit nos priorités et nos engagements pour la période 2019-2023.

Il s'appuie sur les bilans des projets précédents et se doit d'être adapté aux caractéristiques spécifiques des élèves accueillis. Ce projet doit servir de référence pour les équipes éducatives, pédagogiques et les services qui travaillent, contribuent et s'investissent ensemble à la réussite de tous nos élèves. Il participe au renouvellement de l'innovation pédagogique. Il sera régulièrement évalué. Le rapport pédagogique annuel présenté en conseil d'administration rendra compte de son suivi.

Le contrat d'objectifs en cours couvre la période 2014-2018, un **nouveau contrat d'objectifs** sera établi en prenant en compte ce projet d'établissement.

Description de l'établissement - Historique:

Le **collège Jean Monnet** est un établissement de taille moyenne. Le site est proche du centre-ville de VERTOU. Le collège scolarise 489 élèves à la rentrée 2018, provenant principalement de Vertou, mais aussi de Château Thébaud, de La Haie Fouassière et des Sorinières, petites communes limitrophes aux portes du vignoble nantais.
La population scolaire est globalement favorisée, cependant quelques situations personnelles sont fragiles.
Le collège bénéficie d'installations sportives très proches, nombreuses (plusieurs gymnases, salles spécialisées, stade, piscine) et de qualité.
L'accès aux ressources culturelles du centre-ville (médiathèque, cinéma), au centre de Nantes par les transports en commun est aisé et très utilisé.

A l'observation du nombre d'élèves scolarisés sur les 10 dernières années on a pu constater un léger fléchissement qui tend à s'inverser (la prévision pour la rentrée 2019 est supérieure à 500 élèves)

Effectifs	Rentrée 2008	Rentrée 2009	Rentrée 2010	Rentrée 2011	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018
collège	445	431	434	433	463/467	478	472	466	435	433	477
SEGPA	88	73	47	29		**ULIS →**	10	13	11	12	12
Total	533	504	481	462	463/467	478	482	479	446	445	489

Le collège Jean Monnet a été créé en 1967, agrandi quelques années plus tard. Il a compté plus de 1000 élèves en 2005-2006. A la rentrée 2007, l'ouverture d'un second collège public (collège Lucie Aubrac) sur Vertou a permis de retrouver un effectif moyen, autour de 500 élèves. La Segpa a d'abord été réduite, puis fermée à la rentrée 2012.
L'ouverture d'une **ULIS TSL** (**U**nité **L**ocalisée pour l'**I**nclusion **S**colaire pour **T**roubles **S**pécifiques du **L**angage) a été effective à la rentrée 2014.

Les locaux actuels bien que vieillissants sont régulièrement entretenus. Le Conseil Départemental a décidé, en décembre 2012, de reconstruire le collège à proximité de l'emplacement actuel. L'ouverture est prévue à la rentrée des vacances de printemps 2019.

A noter : le collège privé st Blaise, plus important collège privé du département, avec 1200 collégiens, se trouve en face du collège J. Monnet. Les transports scolaires, les installations sportives sont communs aux 2 établissements.

B. POINTS D'APPUI

Le collège Jean MONNET possède de nombreux atouts :

- **La dimension « humaine »** de l'établissement.
- **Une situation géographique** privilégiée, un cadre de vie agréable.
- **Un réseau de transports** dense et à proximité du collège permettant un accès aisé aux lieux de culture nantais.
- **des installations sportives** proches et de qualité moyenne.
- **Des locaux entretenus,** une sécurité globale très satisfaisante.
- **des finances saines** :
  - Un investissement régulier en matériel,
  - Un équipement informatique satisfaisant, entretenu et actualisé.
- **L'investissement des personnels** dans les projets pédagogiques :
  - L'ouverture culturelle proposée aux élèves (Actions, voyages et sorties)
  - Un échange régulier avec le collège de BAD IBURG (Allemagne)
  - Un échange avec l'Italie qui voit le jour sur l'année 2018-2019
- **Une implantation satisfaisante** :
  - Une bilangue anglais/allemand : 22,5 % des élèves de 6ème.
  - Du latin : 33,7 % des élèves de 5ème / aux alentours de 25 % sur les autres niveaux.
  - Du grec mis en place à la rentrée 2018
  - Des groupes EURO anglais en 4ème et 3ème
  - Une chorale très présente avec une représentation annuelle couplée avec 2 autres établissements.

- Une **association Sportive** (A.S.) du Collège dynamique, avec une activité très satisfaisante. Le nombre de licenciés est significatif (40%). Les résultats sportifs sont de qualité (participations régulières aux championnats académiques et nationaux). Les élèves s'impliquent dans son fonctionnement et y trouvent un espace de responsabilisation et de prise d'initiatives.

- Un **Foyer Socio-Éducatif** (FSE) actif et fédérateur qui propose des activités aux élèves sur le temps de midi en participant à leur financement.

- Le dynamisme et l'implication de **l'association des parents d'élèves**.

*****

C. LE PROJET D'ACADÉMIE 2018-2022

Prenant appui sur le bilan du projet académique 2013-2017, le ***nouveau projet de l'académie de Nantes 2018-2022*** *propose à tous les acteurs du monde de l'éducation et à tous les partenaires* ***quatre grandes ambitions :***

RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITE
COOPÉRATION

Pour chacune de ces ambitions, plusieurs objectifs sont fixés. Ils structureront notre action de 2019 à 2023. Cette trame sera complétée par des actions concrètes à mener ensemble.

(Extraits choisis)

RÉUSSITE *"Garantir à chaque élève sa propre réussite"*

Axe 1 : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

- ***Objectif 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves***

  Les apprentissages sont conduits en classe avec le professeur ; ils peuvent donner lieu à un entraînement ou un travail personnel à réaliser en dehors de la classe. L'accompagnement des élèves, au sein de l'école et du collège, dans la réalisation de ce nécessaire travail personnel est déterminant pour garantir l'égalité de tous les élèves. Il convient donc à l'échelon académique d'organiser et d'accompagner la mise en œuvre du dispositif "devoirs faits".

- ***Objectif 1 : Garantir l'acquisition du "lire, écrire, compter et respecter autrui" dans le cadre du socle commun***

  Ces compétences, bases de tout parcours scolaire réussi, sont à travailler avec détermination depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du collège, tout en respectant les rythmes d'acquisition propres à chaque élèves. Cette acquisition est à garantir par un travail concerté, conduit au sein des écoles, des collèges, des réseaux pédagogiques ou des bassins, et par le développement des stratégies collectives nécessaires à la cohérence et à la progressivité des apprentissages de chaque élève.

Axe 2 : Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

- ***Objectif 1 : Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours***

  La construction du parcours d'enseignement et de formation adaptés à la diversité des chemins de réussite des élèves est à soutenir. Ces parcours peuvent être linéaires mais aussi faits de ruptures formatrices et porteuses d'évolutions fructueuses. L'accompagnateur est là pour éviter que l'élève se sente isolé (voire relégué ou exclu) et pour anticiper ruptures et transitions en l'aidant à surmonter les obstacles. La qualité de l'accompagnement personnalisé aux différents niveaux de scolarité ainsi que la capacité des écoles et des établissements à impliquer les parents dans un esprit de co-éducation sont des leviers à mobiliser.

Axe 3 : Former à la complexité du monde

- ***Objectif 1 : Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours***

  L'élève évolue dans un monde connecté et de plus en plus complexe. Des pratiques du numérique raisonnés et responsables, respectueuses d'autrui et de soi-même sont à développer dans le quotidien de la classe : les élèves sont mis en situation de comprendre et de traiter l'information et de communiquer efficacement afin de développer leurs capacités d'analyse et la pensée critique pour faire face aux évolutions.

- ***Objectif 2 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue***

  Maîtriser des langues vivantes s'impose à tous les jeunes pour garantir qu'ils puissent trouver leur place professionnellement et aborder sereinement le monde d'aujourd'hui. La diversité linguistique est à cultiver et la continuité des parcours d'apprentissage des langues vivantes.

INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe 2 : Développer les compétences citoyennes et culturelles et l’ouverture à l’international

- ***Objectif 2 : Renforcer l’éducation artistique et culturelle***

  *Donner à tous les jeunes un égal accès à l’art et à la culture, favoriser leur acquisition d’une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine, développer leur sensibilité et leur expression personnelle, éveiller leur curiosité sont autant d’enjeux du **« parcours d’éducation artistique et culturelle »**. La mise en œuvre de ce parcours doit être structurée en conséquence. La culture scientifique et technologique et les domaines artistiques et culturels seront accompagnés et soutenus.*

- ***Objectif 3 : Former à l’esprit critique des élèves et éduquer aux médias***

  L’enjeu consiste à aider les élèves à appréhender les médias, les réseaux et les phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Eduquer aux médias induit de développer chez tout élève une connaissance critique de l’information, une capacité à décrypter l’image, à se forger une opinion et à argumenter. Il s’agit notamment de développer et soutenir les projets de médias scolaires.

- ***Objectif 4 : Ouvrir à l’Europe***

  Si l’ouverture à l’international permet d’améliorer la maitrise des langues étrangères, elle offre aussi et surtout une opportunité majeure d’ouverture à l’altérité, d’apprentissage du vivre ensemble, d’adaptabilité, de tolérance et de développement des compétences interculturelles. Il convient donc d’encourager les projets pluridisciplinaires et les échanges européens et internationaux.

Axe 3 : Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants

- ***Objectif 2 : Favoriser des parcours diversifiés***

  Rendre fluides les parcours de tous les apprenants, qu’ils soient en formation initiale - sous statut scolaire ou par apprentissage - ou en formation continue, impose de faciliter les changements d’orientation, les passerelles et l’intégration de publics différents. Cet objectif induit en particulier d’offrir, au sein d’une formation, la possibilité de changer de statut, de permettre d’acquérir un second diplôme de la filière pour faciliter l’employabilité ou encore de favoriser des parcours combinés.

SOLIDARITE *”Ne laisser personne au bord du chemin”*

Axe 2 : Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

- ***OBJECTIF 1 : Réussir l’inclusion au quotidien***

  Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers nécessite de développer des pratiques de classes inclusives et d’accompagner chaque élève dans la construction d’un parcours éducatif valorisant et d’un projet professionnel. Le pilotage académique d’ajustement des dispositifs d’inclusion aux besoins des élèves sera conforté.

- ***OBJECTIF 2 : Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves***

  L’enjeu consiste à dépister le plus précocement possible les troubles des apprentissages pour que puissent être apportées les réponses adaptées aux besoins identifiés. Il s’agit aussi de porter une attention particulière aux élèves malades et porteurs de handicap pour leur permettre de suivre une scolarité réussie.

- ***OBJECTIF 3 : Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves***

  Développer les pratiques de classe inclusives nécessite d’encourager une culture commune de l’accueil et de garantir la formation initiale et continue qui facilite la prise en compte au quotidien des publics d’élèves à besoins particuliers. Les formations de proximité seront aussi renforcées.

Axe 3 : Vaincre le décrochage scolaire

- ***OBJECTIF 2 : Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage***

  Intervenir consiste à redonner confiance et motivation aux élèves qui montrent des signes de décrochage et à mettre en place un accompagnement adapté pour éviter qu’ils sortent prématurément de

l'établissement. Une approche collective, garante d'un projet adapté à la particularité du jeune, est à conduire pour chacun au sein des établissements.

COOPÉRATION *"Travailler ensemble pour la réussite de tous"*

Axe 1 : Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

- ***Objectif 2 : Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées***

  L'ambition consiste à faire des écoles, des établissements, des circonscriptions et des bassins des espaces de réflexion pédagogique partagée dans une éthique de la confiance et donc de véritables lieux de formation et d'analyse de pratiques.

Axe 2 : Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

- ***OBJECTIF 3 : Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services***

  Développer des logiques de responsabilisation et de coopération, faire confiance aux personnels sont des préalables nécessaires à leur implication et leur engagement, au renforcement de l'estime de soi et à la construction de solidarités solides et durables. Ces éléments participent à la qualité de vie au travail.

Axe 3 : Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

- ***OBJECTIF 4 : Maintenir un dialogue de qualité avec les parents***

  Construire une école de la réussite impose de développer la co-éducation avec les familles. Les actions innovantes en direction des familles seront développées, répertoriées et communiquées à l'ensemble des écoles et des établissements. Une attention bienveillante aux familles les plus éloignées de l'école est à porter dans ce cadre.

D. LE PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1 : REUSSITE SCOLAIRE

Favoriser la réussite scolaire

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
1 - Garantir l'acquisition du lire, écrire et compter	- Elaborer des échelles de progression dans certaines disciplines - Prendre en compte des évaluations nationales pour les groupes de "devoirs faits" - Elaborer des épreuves de DNB	- Résultats aux évaluations - Pourcentage de réussite aux épreuves - Nombre de participants à "devoirs faits"
2 - Mettre en place un accompagnement personnalisé pour les élèves	- Utiliser l'aide aux devoirs - Elaborer une aide personnalisée plus fine - Mettre en place une intégration plus appropriée des mineurs non-accompagnés (MNA) - Améliorer la prise en compte des projets d'aide personnalisés (PAP) - Intégrer au mieux les élèves d'ULIS dans les classes	- Nombre de participants à "devoirs faits" - Progression des résultats - Progression de l'autonomie et des méthodes - Résultats au CFG - Résultats au DNB - Nombre de PAP - Nombre d'heures d'intégration des élèves d'ULIS
3 – Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue	- Poursuivre les voyages linguistiques - Favoriser les échanges à travers de voyages, de courriers ou de communications électroniques - Pérenniser le "théâtre en Anglais"	- Qualité des livrets de voyage - Retours positifs des élèves - Nombres d'élèves participants aux spectacles (anglais) - Nombre de classes qui assistent aux différentes actions
4 – Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours	- Renforcer la liaison école/collège - Renforcer la liaison collège/lycée - Développer les stages en entreprises - Développer les rencontres parents/professeurs - Améliorer la prise en charge des PPRE passerelle - Accentuer le rôle du professeur principal en 6ème et en 3ème	- Qualité et nombre d'échanges avec les écoles - Qualité et nombres d'échanges avec les lycées - Résultats des oraux de stages - Fréquentation des parents aux rencontres - Résultats des élèves - Satisfaction lors de l'orientation

AXE 2 : OUVERTURE CULTURELLE ET CITOYENNETE

Se construire comme un citoyen ouvert au monde

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
1 – Renforcer l'éducation artistique et culturelle	- Définir une action culturelle par niveau, différente chaque année : cinéma, théâtre, … - Faire vivre l'atelier choral hebdomadaire et présenter un spectacle final - Exposition artistique (arts plastiques et musique) - Découvrir des lieux culturels de proximité : médiathèque de Vertou, cinéma "Le Vaillant", château des Ducs de Bretagne, Le Chronographe, …	- Nombre d'élèves participant à une action culturelle chaque année - Nombre d'élèves d'un niveau participant à l'opération "collège au cinéma"
2 – Former à l'esprit critique et citoyen	- Réaliser un projet (sorties, interventions, …) en lien avec le devoir de mémoire - Réaliser des activités au CDI autour de la presse et de la recherche d'information - Actualiser en enrichir régulièrement le fond documentaire - Organiser un séjour au ski pour toutes les classes de 6ème Eduquer au développement durable - Développer le rôle des élèves de 6ème dans l'accueil des CM2 des écoles du secteur - Poursuivre les diverses actions dans la cadre du CESC	- Nombre d'élèves effectuant une sortie - Nombre d'élèves participant aux différentes actions
3 – Construire la citoyenneté de l'élève dans le monde numérique	- Développer l'utilisation des ressources de l'ENT - Favoriser les échanges via e-lyco (it's learning) - Développer les séances en salle multimédia ou avec la classe mobile	- Nombre d'échanges sur e-lyco - Nombre de réservation de la salle multimédia et de la classe mobile
4 – Ouvrir à l'Europe	- Organiser des projets linguistiques et culturels - Développer le spectacle théâtral en langue étrangère	- Nombre d'élèves participant à un séjour ou à un échange

AXE 3 : RESPONSABILISATION, AUTONOMIE

Favoriser l'implication de tous les élèves dans la vie du collège afin d'améliorer la responsabilisation et l'autonomie

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
1 – Former des citoyens responsables en matière de santé	- Former au PSC1 - Former aux gestes qui sauvent Travailler autour des relations affectives	- Nombres d'élèves formés
2 – Apporter des réponses aux besoins des élèves ayant des troubles de l'apprentissage	- Prendre en compte les PAP - Utiliser la pédagogie différenciée - Utiliser l'accompagnement personnalisé	- Nombre de PAP - Amélioration des résultats - Evaluation du bien être des élèves
3 – Réussir l'inclusion au quotidien des élèves ULIS	- Adapter la pédagogie - Construire le projet professionnel sue 4 ans - Se former, en interne, aux troubles spécifiques du langage - Participer à toutes les actions de l'établissement - Développer des outils de compensation	- Taux d'inclusion - Réussite au CFG ou DNB - Entrées en formation qualifiantes
4 – Intervenir auprès des décrocheurs ou en risque de décrochage	- Aménager si nécessaire les emplois du temps - Effectuer un accompagnement individualisé - Faire participer à l'aide aux devoirs - Repérer lors des cellules de veille	- Taux de décrocheurs - Taux d'absentéisme - Evaluation du bien-être et du comportement des élèves - Nombre de cas traités en cellule de veille
5 - Respecter autrui dans le cadre du socle commun	- Réaliser des travaux de groupe - Impliquer chacun dans un séjour citoyen au ski	- Progression de l'autonomie - Nombre de punitions et de sanctions en temps qu'indicateur du mieux vivre ensemble - Résultats des questionnaires réalisés par les parents d'élèves à chaque conseil de classes - Validation des compétences grâce à la fiche d'évaluation du séjour au ski

AXE 4 : BIEN VIVRE AU COLLEGE

Favoriser un climat scolaire harmonieux afin de développer le bien-être des élèves et des personnels

Note : Les indicateurs ne sont pas positionnés au regard des actions

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs
1 – Améliorer les relations entre élèves et adultes	- Travailler dès la rentrée, en heure de vie de classe, avec les exercices et outils donnés en atelier de « compétences psycho-sociales » (se présenter/ présenter un camarade à la classe). - Inciter les élèves à participer aux activités proposées lors de la pause méridienne : clubs, ateliers, UNSS, chorale, … - Inciter à la participation aux sorties et voyages pédagogiques	- Nombre de passages d'élèves à l'infirmerie - Nombre d'élèves "isolés" - Nombre de cas de "harcèlement"
2 – Créer du lien, maintenir un dialogue de qualité avec les familles.	- Communiquer sous différentes formes : • Dans le collège avec les « référents classe de 6ème » • Par des rendez-vous individuels • Par le biais du carnet de liaison • Par mails avec « It's learning » • Remise des diplômes de 3èmes - Utiliser le site du collège (actions faites par classe, photos des événements, …)	- Nombre de contacts entre parents et professeurs. - Participation à la cérémonie citoyenne - Utilisation du site du collège par les enseignants
3 – Améliorer l'environnement extérieur et périscolaire	- Faciliter, améliorer l'accès aux sanitaires. - Développer les infrastructures ludiques et sportives de la cour (buts de foot, tables de ping-pong, panneaux de basket, …)	- Modification des comportements - Climat pendant les cours, les récréations, …
4 - S'impliquer dans la vie du collège	- Faire fonctionner le foyer des 3èmes - Rédiger un "journal du collège" - Participer aux expositions des travaux d'élèves - Inciter les élèves à participer au Conseil de Vie Collégienne	- Nombre d 'élèves volontaires
5 - Développer le bien-être du personnel	- Proposer un lieu de repos/relaxation - Proposer des ateliers bien être : Yoga, Sophrologie, Pilates - Organiser plus de temps de concertation	- Nombre d 'enseignants participants